



**Arc International
Syndicat Force Ouvrière**

REVEIL DES SALARIES... ILS SONT DETERMINES !!!

**Jeudi 23 novembre 2006...
Ils ont manifesté !!!**

Pour la première fois, les salariés de la verrerie-cristallerie d'Arques, ont bravé une direction qui, depuis des lustres, a mis en place des moyens répressifs sans précédents, afin de "tuer dans l'œuf" tout mécontentement !!



Il est vrai que la direction s'est adjointe les "services d'une milice", en l'occurrence le syndicat des autonomes, qui ne mérite pas vraiment le nom de "syndicat". C'est le bras d'exécution de la direction, qui arrive à manœuvrer pour que l'expression démocratique syndicale, et en particulier celle de Force Ouvrière, ne puisse pas s'exprimer.

C'est pourquoi, nous pouvons saluer aujourd'hui, le courage et l'abnégation de notre camarade **Joël DERE-METZ** et de son équipe du syndicat Force Ouvrière d'Arc International, d'avoir relevé la tête et de s'être engagés dans un combat acharné pour que le bon droit soit respecté. Cela a permis petit à petit, une prise de conscience des salariés et c'est ainsi que le 23 novembre à 8 heures, l'intersyndicale FO/CGT/CFDT/CFTC a vu le jour, l'organisation CFE/CGC soutenant l'action de l'intersyndicale.

L'intersyndicale a appelé les salariés à manifester. Les salariés ont répondu massivement présents, relevant enfin la tête après toutes ces années d'intimidations orchestrées par la direction.



■ Quelques membres du bureau syndical Force Ouvrière d'Arc International

POURQUOI CE MOUVEMENT DE COLERE ? F.O. REpond :

Depuis l'accord des 35 heures, il y a eu des gels de salaires et la baisse du pouvoir d'achat a atteint 10%. Le "ras le bol" des salariés a fini par éclater !!

- Perte du pouvoir d'achat par l'inflation et le tassement des rémunérations dû au gel des salaires pour absorber les 35 heures.
- Suppression de la prime de productivité par le motif invoqué par la direction : "prix exorbitant" de l'énergie. Nous avons déjà entendu ces mêmes arguments dans d'autres endroits !

- Pas de participation aux bénéfices malgré un développement continu du groupe.
- Un départ massif de plus de 700 salariés à la retraite, sans avoir été remplacés. Les charges de travail se sont évidemment accentuées, charges qui avaient commencé à peser très lourd avec l'application des 35 heures sans embauches à la clef.

Finalement, la direction a pensé que le versement d'une prime de 1284 Euros brut, en 4 fois, calmerait la colère des salariés. Le contraire est arrivé. Surprise !! Jamais la direction n'avait envisagé une telle détermination des salariés, dans laquelle Force Ouvrière a pris toute sa place.

L'ORGANISATION FORCE OUVRIERE SALUE ENCORE LE COURAGE DES SALARIES

La direction s'est vue contrainte à la négociation :

- 250 Euros brut seront accordés pour le 11 décembre 2006.
- 2% d'augmentation générale des salaires.
- Non remboursement du trop perçu dans le cadre d'une prime de productivité (que la direction pensait récupérer !!!).
- Versement d'une prime pérenne de 1500 Euros brut payable en 4 fois.

L'acquis des salaires représente une augmentation du pouvoir d'achat de 1800 Euros annuel. La détermination a payé ! Que les salariés ne baissent pas les bras, qu'ils restent mobilisés !

FORCE OUVRIERE RESTE VIGILANT !!

En 2000, l'effectif d'Arc International était évalué à 12 000 salariés.

En 2006, il ne reste plus que 9 400 salariés. Le groupe comprend encore 18 000 à travers le monde. Avec l'investissement prévu au Tatarstan en Russie, l'effectif atteindra 20 000 salariés.

Sur le territoire français, l'effectif diminue, mais la multinationale se développe, afin de poursuivre sa délocalisation pour produire davantage de profits, au détriment du bien être des salariés, quelque soit le pays où ils se trouvent. La conséquence de ces délocalisations dégage un sureffectif de 2 000 salariés en France pour 2009, accompagné d'un départ massif en retraite et en préretraite de 1 800 personnes, ce qui fera en 2009 une suppression effective de 4 000 salariés.

Chers lecteurs et militants, croyez-vous que c'est la direction qui a déclaré : le développement au Tatarstan est "un mal nécessaire". Pour ne pas perdre les marchés à long terme, il faut réagir. Non, celui qui s'est exprimé ainsi et qui n'a vu que le bon côté des choses, soit disant pour renforcer le groupe, c'est le représentant du syndicat des autonomes !!!

Force Ouvrière déplore une telle attitude. Tout le monde est conscient que les délocalisations n'apportent qu'un cortège de drames. Seuls, les dirigeants d'Arc International vont renforcer leurs profits personnels.

EXEMPLE DU SOCIAL A L'EGARD D'UN REPRESENTANT F.O. QUI DERANGE !!!

Claudine COLIN – 56 ans – bénéficie d'une préretraite d'entreprise comme le prévoit l'accord, afin de mieux dégraisser les effectifs, sans embauche en contrepartie.

Nous pouvons appeler cela " LICENCIEMENT DEGUISE".

Claudine est suppléante au C.E. et secrétaire du C.H.S.C.T. Elle a subi la ségrégation, la "mise au placard", à cause de son engagement syndical. Il est vrai que le courage syndical gêne la direction !

Lors d'un entretien GPEC, la direction a reconnu par écrit, que son bilan annuel est estimé correct. Les commentaires d'un responsable hiérarchique qui suivent sont plus maladroits :



■ Claudine COLIN

Propos recueillis et écrits lors de l'entretien. "Certains thèmes sont difficilement évaluables vue la participation de Claudine aux réunions employeurs (CE, CHSCT). Dommage que chez Claudine, on perçoit une démotivation peut-être due à son action en justice. Claudine partira en préretraite en octobre 2006".

Le syndicat Force Ouvrière d'Arc International a engagé pour elle, une action aux prud'hommes... Affaire à suivre...



Entretien GPEC

METIER : DESSINATEUR			
COLIN	Prénom : CLAUDINE	Matricule : 21197	
Directeur IFO	Service : BEAM		
1/ Axes d'améliorations du collaborateur :			
2/ Commentaires du responsable hiérarchique (N° 1) : ...			
3/ Commentaires du collaborateur : ...			

Date : 5.06.06
Nom et signature de collaborateur :

[Signature]

Nom et signature du responsable de l'entretien :
M. Maurice Engardien

Vise responsable du service :

LA CRISE A EURO TUNNEL !!!



**Va-t-on enfin en sortir ?
Eurotunnel a-t-elle évité la faillite ?**

**Un plan de sauvetage
a été adopté le 27 novembre
par la majorité des créanciers !
Nouveau départ ?**

Dans sa dernière édition, votre journal "Le Militant" avait exposé les dernières péripéties du feuilleton "Eurotunnel" qui dure depuis plus de vingt ans.

Comme l'avait déclaré notre secrétaire général de l'U.D. Jean-Baptiste KONIECZNY, lors d'une réunion Force Ouvrière avec les salariés d'Eurotunnel et des sous-traitants, l'inquiétude se portait plus sur les sous-traitants que sur la société Eurotunnel elle-même.

En effet, un plan de sauvegarde a été adopté par la majorité des créanciers. Le Conseil d'Administration a examiné les offres de financement intégral du plan de sauvegarde prévoyant un prêt sous forme de dette bancaire remboursable entre 35 et 43 ans. Cet emprunt bancaire devrait réduire la dette de moitié !

Le plan "d'apurement" financier sera sans doute accompagné de licenciements ! Affaire à suivre...